

# L'Invasion des corbeaux



Nous avons publié récemment le texte d'un jugement de la Cour de Cassation qui assigne aux curés et congréganistes émigrés à l'étranger un lieu de vote : la commune où ils ont assisté à la loi sur le recrutement.

## A la veille du 2<sup>me</sup> tour

Une malade de « bonne foi ». - Les rissées ininterrompues de la « Dépêche » et de la « Croix » aux radicaux et aux socialistes. - Mais il faut être pour empêcher les élections. - Vive la République laïque et sociale.

Sur toutes les questions électorales que nous n'agissons pas ici même, le « Progrès » s'offre, en des pages lointaines, de puériles ravanoches.

Quand nous lui parlons de M. Desprez, le demi-belge qui voudrait devenir sénateur en France, ou lorsque nous évoquons les variations de son talentueux rédacteur en chef « qui se joue, etc... », il s'obstine à garder le silence prudent du nommé Conrart.

Dans notre numéro d'hier matin, si nous enregistrons le démenti formulé par MM. Morcrette-Ledieu et Mélayers, nous mettons en doute la valeur de la rectification qui nous avait été adressée par l'Union républicaine de Caudry et dont le « Progrès » fit ses choux gras.

# Sur le revenu

L'impôt complémentaire sur le revenu proposé au Parlement ne taxe les revenus qu'à partir de cinq mille francs. - Il sera progressif. - Il tient compte des charges de famille.

Les radicaux et les socialistes vous montrent impudemment quand ils parlent de l'impôt sur le revenu. Ils vous disent que vous serez complètement dégrèvés.

« Croyez qu'il n'y a pas de plate mécanique, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux gens en s'y prenant bien ! »

« Mon Dieu ! que c'est triste... et que c'est bête ! Heureusement, ça va finir ! »

## Et avec ça !

On juge à Paris des marchands de décorations. Ils sont très bien. Ils ont répondu à tout. Ils sont d'ailleurs Allemands.

## On ne paierait pas en dessous de 5,000 fr. de ressources annuelles

Voici les principales dispositions du projet de loi sur l'impôt complémentaire sur le revenu :

## ECNOS

Une dépêche de Nîmes annonce que, en retirant leurs filets pour le pêche du thon, les patrons-pêcheurs des barques « Marie-Caroline », « Marie-Caroline », « Marie-Caroline » et « Marie-Caroline », s'aperçurent qu'un énorme « plectin » avait été capturé dans les eaux de Palavas.